



**Jean-Paul Garraud**  
“Un projet fou  
d'Europe mondialisée”



**Jordan Bardella**  
“Réagir avant  
qu'il ne soit trop tard”

2<sup>e</sup> TRIMESTRE 2022 | **HORS-SÉRIE N°2**

# VU D'EUROPE

Le magazine de la Délégation française du Groupe **Identité et Démocratie**



***Pacte de migration***

**Les vérités  
qu'on vous cache**

Le document fou de l'UE qui prépare  
la submersion de l'Europe.  
Nos solutions pour y faire face.

## ÉDITOS

- Jean-Paul Garraud** : Pacte de migration, pacte de submersion ..... **3**
- Jordan Bardella** : Ruée vers l'Europe et idéologie sans-frontériste ..... **5**

## ZOOM

- Immigration dans l'UE, les chiffres qu'il faut retenir ..... **6**



## L'ENQUÊTE

- Pacte de migration, les vérités qu'on vous cache ..... **8**
- Ce que dit vraiment le Pacte sur la migration ..... **11**
- Réduire l'immigration illégale en rendant l'immigration... légale ! ..... **11**
- Vers une "gouvernance globale" de l'immigration ..... **12**
- Mineurs isolés, l'incroyable laxisme ..... **13**
- Frontières intérieures : des sanctions en cas de contrôles prolongés ! ..... **14**
- Bateaux de migrants : un "devoir moral de solidarité" ..... **16**
- Nouvelle "directive travail", attention danger ! ..... **17**

## LE GRAND TÉMOIN

- Philippe Olivier : "Un crime contre notre histoire et notre civilisation" ..... **18**



## NOS PROPOSITIONS

- Changer de cap, pour changer d'Europe ..... **20**
- Sondage exclusif : ce que pensent les Français ..... **21**
- Jean-Paul Garraud : "retrouver la souveraineté des États en matière migratoire" ..... **21**
- Opération "Save Europe" : la grande mobilisation ..... **22**

Édité par la Délégation française du Groupe Identité & Démocratie au Parlement européen.

Directeur de la publication : Laurent Husser  
Imprimeur : Agence Unanime

Photo de couverture : shutterstock.com

Photo du sommaire : Panagiotis Balaskas/AP/SIPA – ISOPIX/SIPA

# Pacte de migration, pacte de submersion

**Jean-Paul Garraud.** *Président de la Délégation française  
du Groupe ID au Parlement européen*

**C'**est l'un des projets les plus destructeurs jamais inventés par l'Union européenne, et pourtant personne, ou presque, n'en parle.

Ce "Pacte sur la migration et l'asile", auquel nous consacrons ce numéro spécial de *Vu d'Europe*, prépare en effet rien de moins que la submersion migratoire de l'Europe. À la clé, s'il est adopté, l'installation – légale! – de 70 millions de migrants dans nos villes et nos campagnes en seulement quelques années...

Les beaux esprits et grandes âmes rétorqueront que l'UE, la France, et même le monde, se retrouvent aujourd'hui confrontés, avec la guerre en Ukraine, à une situation de crise sans précédent. Et que cette période tragique, si lourde d'incertitudes, devrait nous amener à pudiquement détourner les yeux du reste.

Nous refusons de tomber dans ce piège. Les périls de notre temps au sein d'une Europe qui nous avait pourtant promis la paix, ne doivent en rien nous faire oublier ce qui constitue le cœur de notre engagement et de notre action : la défense de nos souverainetés, de nos identités et, par là, de notre civilisation tout entière.

Baisser notre garde, notre vigilance, négliger ne serait-ce qu'un instant ces enjeux vitaux sous prétexte



d'autres calamités, aussi dramatiques soient-elles, reviendrait donc à rogner sur nos convictions. Mais aussi, à l'instar d'un monde politique où le respect de la parole donnée est désormais de si peu de poids, à trahir ce que nous comptons de plus précieux : la confiance que vous nous avez fait l'honneur de nous accorder.

Cette confiance nous impose des devoirs. Devoir de fidélité et de vérité. Devoir de ne jamais courber l'échine. Devoir d'être les inlassables sonneurs de tocsin, en attendant, bientôt, d'être en situation de changer l'Europe, sur les dangers qui nous menacent. Devoir donc, aujourd'hui, de vous informer et de vous alerter sur le contenu réel, et les conséquences, de cette épée de

Damoclès, placée au-dessus de nos têtes par l'UE, que constitue le "Pacte de migration".

Plutôt que de longues digressions, nous avons choisi, vous le verrez, de donner la priorité aux faits : chiffres, décryptage des citations et propositions extraites du (volontairement) indigeste document préparatoire de la Commission, mais aussi, à la fin de ce dossier, quelques-unes des idées fortes que nous préconisons.

Car contrairement aux concepteurs et laudateurs, par complicité ou aveuglement, de ce qui n'est autre, en réalité, qu'un authentique Pacte de submersion, nous refusons pour notre part, et en votre nom, de nous résigner à ce projet fou d'Europe mondialisée sans racines, ni peuples, ni frontières.

La résignation, l'histoire nous l'enseigne, est l'ultime étape avant la soumission. Soyez-en donc convaincus : sur ce Pacte de tous les dangers, comme sur les autres, nous ne nous résignerons pas. Nous ne nous soumettrons pas. Nous ne vous lâcherons pas. ●

*Un projet d'Europe mondialisée  
sans racines, ni frontières*



IDENTITÉ  
ET DÉMOCRATIE



SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA DÉLÉGATION  
**RASSEMBLEMENT NATIONAL**  
DU GROUPE IDENTITÉ ET DÉMOCRATIE

**ID-FRANCE.EU**



# Ruée vers l'Europe et idéologie sans-frontiériste

**Jordan Bardella.** *Vice-président du Groupe ID  
au Parlement européen*

**A**près 25 ans durant lesquels l'Europe aura montré son indigence en matière de gestion des frontières, avec un système Schengen incapable d'endiguer les crises migratoires, l'UE poursuit sa fuite en avant. Le Pacte sur la migration proposé par la Commission poursuit la vision d'un accueil inconditionné, illimité et sans frontières. Cette vision, responsable de drames humains en Méditerranée, fait le jeu des mafias de passeurs qui profitent de la misère humaine, et bafoue l'un des droits les plus essentiels de nos peuples, celui d'être et de rester eux-mêmes.

Ce Pacte risque de rendre possible un véritable basculement démographique. « *La démographie, c'est le destin* », selon le mot d'Auguste Comte : les projections des démographes pour les prochaines décennies dessinent, à cet égard, un avenir alarmant.

Face à l'Europe, au-delà de cette frontière naturelle qu'est la Méditerranée, se dresse un continent de 1,2 milliard d'habitants, l'Afrique, dont la population atteindra les 2,5 milliards en 2050. Dans le même temps, les perspectives économiques du continent africain demeurent incertaines. Une enquête réalisée en 2016 par l'institut Gallup, selon laquelle 42 % des jeunes Africains aspirent à émigrer, nous rappelle que les destins de nos

continents respectifs pourraient être liés par la force du nombre. La « *ruée vers l'Europe* », selon le mot du journaliste Stephen Smith, n'en est qu'à son commencement, si nous ne mettons pas en place les conditions d'une politique d'immigration dissuasive. Les Canaries hier, Lesbos et Lampedusa avant-hier, Melilla aujourd'hui : les portes d'entrée en Europe pour l'immigration clandestine se multiplient et transforment ces terres en état de siège, où la population laissée à l'abandon par l'Europe entière doit faire face aux nuisances, au vandalisme et parfois au pillage des lieux de culte. Tout le monde peut désormais le constater : l'idéologie sans-frontiériste, qui prône l'accueil inconditionnel de populations entières d'où qu'elles viennent, remet en cause la stabilité économique, sociale et démographique de notre continent.

La France aurait dû se saisir de la présidence de l'UE pour mettre un coup d'arrêt à ce Pacte et porter, enfin, la réforme de l'espace Schengen que nous réclamons depuis si longtemps. Les attentats commis sur notre sol par des terroristes islamistes qui ont pu se glisser dans les flux de migrants, puis traverser avec une facilité déconcertante toutes les frontières au sein de l'espace Schengen, nous ont montré la faillite de ce système de libre circulation, incapable de protéger les Européens. La libre circulation au sein de l'espace Schengen doit être réservée aux ressortissants européens uniquement. Le principe de non-refoulement des clandestins doit être abrogé. En vertu de ce principe, dès qu'un clandestin réussit à poser un pied dans l'espace Schengen, il nous est interdit de le renvoyer. Dans ces conditions, Frontex n'est pas une agence de contrôle de nos frontières, mais une hôtesses d'accueil pour migrants ! ●



GRUPE IDENTITÉ & DÉMOCRATIE 2019

*Avec ce Pacte, un risque de  
basculement démographique*

# Immigration dans l'UE, les chiffres qu'il faut retenir

**Repères.** Avant de se plonger dans le “Pacte sur la migration et l'asile”, objet de notre dossier, le point (sources UE et AFP, donc minoré) sur la situation actuelle, déjà cataclysmique. Que le Pacte, s'il est mis en œuvre, ne va pas manquer d'encore aggraver...

► **MIGRANTS LÉGAUX**

**20,9 millions**

Le nombre de ressortissants de pays tiers résidant légalement en 2019 dans les États membres de l'UE.

► **MIGRANTS ILLÉGAUX**

**+72 %**

L'augmentation du nombre de franchissements illégaux des frontières de l'UE sur la période janvier-octobre 2021 (161 600) par rapport à la même période en 2020.

► **TITRES DE SÉJOUR**

**3 millions**

Le nombre de premiers titres de séjour délivrés en 2019 par les États membres de l'UE.

**Asile  
en France**

**3<sup>e</sup>**

*La France arrive en troisième position des pays de l'UE pour le dépôt des premières demandes d'asile en 2020, derrière l'Allemagne et l'Espagne, et devant la Grèce et l'Italie. En pourcentage de leur population, arrivent en tête Chypre, Malte et la Grèce.*

► **AIDE AU DÉVELOPPEMENT**

**74 milliards €**

L'argent dépensé par l'UE au titre de l'aide publique au développement en 2020, soit 46 % des aides distribuées à l'échelle mondiale. L'UE est le premier donateur mondial en matière de développement.

► **AIDE FINANCIÈRE AUX RÉFUGIÉS**

**9 milliards €**

Le financement de l'UE consacré aux réfugiés et aux questions de migration en dehors de l'Union depuis 2015.

► **DEMANDEURS D'ASILE**

**427 000**

Le nombre de demandes d'asile déposées au sein de l'UE au cours des neuf premiers mois de 2021, soit 23 % de plus qu'au cours de la même période en 2020.

► **NATIONALITÉ  
DES DEMANDEURS D'ASILE**

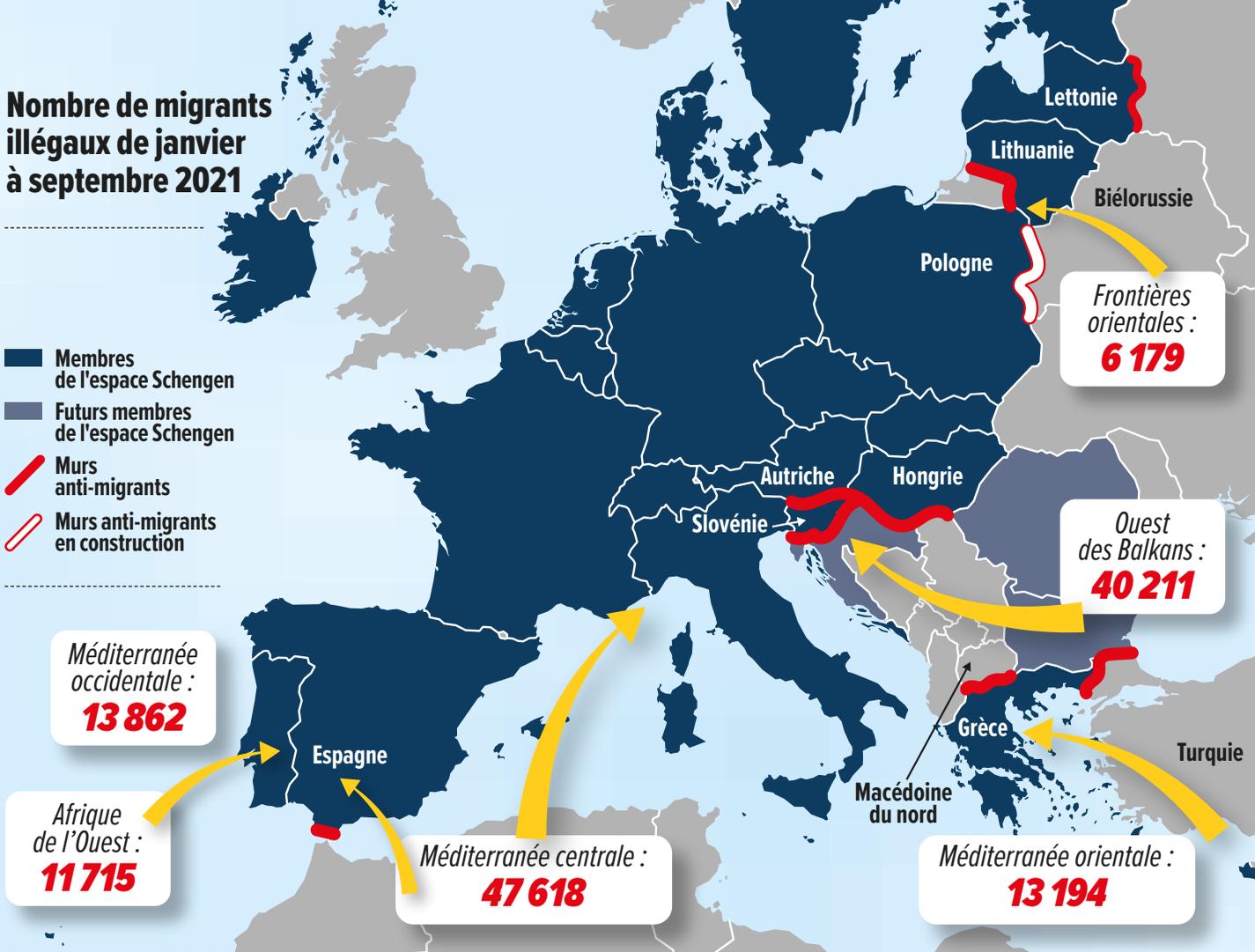
**15**

Les 15 principaux pays d'origine des primo-demandeurs d'asile en 2020 : Syrie,

*Avec 46 % des aides distribuées,  
l'UE est le premier donateur mondial  
en matière de développement*

## Nombre de migrants illégaux de janvier à septembre 2021

- Membres de l'espace Schengen
- Futurs membres de l'espace Schengen
- Murs anti-migrants
- Murs anti-migrants en construction



Afghanistan, Venezuela, Colombie, Irak, Pakistan, Turquie, Bangladesh, Somalie, Nigéria, Guinée, Érythrée, Géorgie, Maroc, Algérie.

### ▶ RÉFUGIÉS MINEURS

# 141 000

Le nombre de réfugiés de moins de 18 ans accueillis par l'UE en 2020. Près de 10 % d'entre eux étaient des enfants non-accompagnés, lesquels sont issus principalement d'Afghanistan, de Syrie et du Pakistan.

### ▶ ROUTES MIGRATOIRES

# +95 %

L'augmentation, sur la période janvier-octobre 2021 par rapport à la même période en 2020, du nombre de traversées sur la route de la Méditerranée centrale (+ 30 % pour la Méditerranée occidentale ; + 1 465 % pour la route des frontières orientales).

▲ *Carte des routes de l'immigration illégale vers l'Union européenne, sur la période janvier-septembre 2021 (derniers chiffres publiés ; source : Frontex). Les portes d'entrée et voies d'accès n'ont cessé d'augmenter.*

### ▶ ARRÊTS D'EXPULSION

# 396 000

Le nombre de ressortissants de pays tiers ayant reçu l'ordre de quitter l'UE en 2020, soit une baisse de 19 % par rapport à 2019, où le nombre d'entrants illégaux était pourtant inférieur. Principaux pays d'origine des personnes sommées de quitter l'UE : Algérie (8,6 % du total), Maroc (8,5 %), Albanie (5,8 %), Ukraine (5,4 %) et Pakistan (4,8 %).

### ▶ EXPULSIONS EFFECTUÉES

# 14 %

La part des migrants ayant été renvoyés dans leur pays après avoir reçu l'ordre de quitter l'UE au cours du premier trimestre 2021, soit 4 % de moins qu'en 2020 (18 %), et 15 % de moins qu'en 2019 (29 %). Plus faibles pourcentages d'expulsions suivies des faits : les ressortissants de Côte d'Ivoire (2 % du total), Mali (2,1 %), Guinée (2,5 %), Sénégal (3,2 %) et Algérie (4,8 %).

**A. F. ETC. V.**



# Pacte de migration, les vérités qu'on vous cache

**Submersion programmée.** Nous avons décrypté pour vous l'intégralité du texte de la Commission sur le nouveau "Pacte sur la migration et l'asile". Immigration légale, illégale, accueil et répartition obligatoires entre les États, sanctions contre les récalcitrants, regroupement familial, mineurs isolés... : les faits, rien que les faits. Stupéfiants. Et inquiétants.



PHOTOS : PANAGIOTIS BALASKAS/SPICA - FRANZ MASSARD - STOCK.ADOBE.COM

◀ *Camp de migrants sur l'île de Lesbos, en Grèce. Le Pacte pour la migration parle d'« effets positifs », de « dynamisme social » et de « bénéfiques à notre société et à notre économie ».*

Les faits, rien que les faits, donc. Lesquels pourraient être entièrement résumés par cette simple formule, contenue dans le texte : « *La migration peut contribuer à la croissance, à l'innovation et au dynamisme social.* », « *Effets positifs* », « *bénéfiques à notre société et à notre économie* »... : partout en effet, et sur tous les sujets, le même encensement des migrants, dont les formidables « *talents* » (le mot est utilisé une dizaine de fois!) seraient attendus comme le messie par une « *Europe qui décline et vieillit* ».

## “Une approche axée sur l'humain et empreinte d'humanité”

Que ces migrants soient illégaux ou légaux, peu importe. Les deux ont droit au même traitement. De faveur. Sauf cas exceptionnels, les premiers ne seront plus ni refoulés ni expulsés, au nom de la priorité donnée aux utopiques « *retours volontaires* ». Quant aux seconds, ils seront l'objet « *d'un engagement renforcé en faveur de la migration légale* ».

Pour parvenir à cet objectif de “toujours plus” de migrants légaux, le Pacte a tout prévu, y compris une refonte de son fonctionnement et de sa législation, appelés à devenir encore plus... permissifs, donc plus attractifs. Extrait : « *Le système de l'UE en matière de migration légale présente un certain nombre de lacunes intrinsèques (caractère fragmenté, couverture limitée des règles de l'UE, incohérences entre différentes directives, procédures complexes, etc.), qui pourraient être comblées grâce à des mesures allant d'une application plus efficace à une nouvelle réglementation* ».

Aussi incroyable que cela puisse paraître, la Commission, afin d'en convaincre le plus possible, va jusqu'à proposer « *des outils tels que la communication* » afin « *d'attirer les compétences et les talents* » (lire encadré page 11) !

Si les raisons de cet “immigrationnisme” aigu sont motivées pour partie, on l'a dit, par de pseudos considérations économiques (comme si les nationaux des États membres n'étaient pas frappés de plein fouet par le chômage, la pauvreté et la délinquance – cette dernière jamais citée), celles-ci n'expliquent pas tout. Loin de là. >>



## Le rapport

*Publié le 23 novembre 2020, le document est intitulé*

**« Communication de la Commission sur un nouveau pacte de la migration et de l'asile ». Il propose, entre autres, un « engagement renforcé en faveur de la migration légale ».**

**P**as moins de 21 396 mots, 140 402 signes et espaces, soit l'équivalent d'un livre de 93 pages... Il fallait bien cela à la Commission pour (tenter de) noyer dans un mélange de verbiage technocratique et de charabia “droitdel'homme” ce qui constitue le véritable objectif de ce nouveau Pacte sur la migration et l'asile : livrer pieds et poings liés l'Union européenne, ses États membres et sa population à une submersion migratoire sans précédent. Et sans doute, s'il est effectivement appliqué, définitive. En lisant cela, certains d'entre vous seront tentés d'y voir de l'exagération. Voilà pourquoi, plutôt que de longs commentaires, nous avons choisi, pour démarrer ce dossier, de nous plonger dans ce texte – ce que personne ou presque n'a fait – et d'en extraire les citations et propositions les plus explicites (lire pages 11 à 16).

*Afin d'attirer de nouveaux migrants, l'UE va jusqu'à proposer des campagnes de « communication ». Les retours, en revanche, se limiteront pour l'essentiel aux « retours volontaires ».* ▶



## Le chiffre

*Le document s'en félicite : l'UE occupe la première place au niveau mondial pour la « réinstallation » (comprendre : l'accueil définitif) des migrants. Objectif du Pacte, conserver ce premier rang : « afin que l'UE puisse continuer à œuvrer sans heurts à la réinstallation après 2021 et voir son rôle de chef de file mondial en la matière confirmée, la Commission invitera les États membres à prendre des engagements à partir de 2022. »*

Figure aussi, présente à chaque ligne, ou presque, cette quête permanente, vis-à-vis des migrants, d'« une approche axée sur l'humain et empreinte d'humanité », telle que définie par Ursula von der Leyen elle-même, lors de son discours sur l'état de l'Union de 2020 – et dont le propos figure en exergue du document.

Dès lors, et sous prétexte de cette « approche axée sur l'humain », tout migrant devient intouchable. Donc le bienvenu. Les (souvent faux) mineurs isolés seront exemptés de contrôles et pourront être rejoints par leurs familles restées au pays au titre d'un élargissement du « regroupement familial » (lire encadré page 18). Les clandestins (terme là encore jamais utilisé) des bateaux voguant vers nos côtes en Méditerranée n'auront plus besoin d'y accoster pour être recueillis, accueillis, puis répartis dans tous les pays de l'Union. « Un devoir moral », plaident les rapporteurs.

### “Obligation de protection, jouissance des droits sociaux”

Quant aux autres, tous les autres, franchis-seurs illégaux et légaux de frontières, c'est au nom d'un « soutien vital » qu'ils se verront octroyer immédiatement « amélioration des conditions d'accueil », « obligation de protection » et, au moins pour les seconds, « pleine jouissance des droits sociaux ». Entre autres...

Mais il y a plus important encore que ces « approches » économique ou humanitaire pour expliquer l'effarante submersion migratoire à laquelle nous conduit ce Pacte, assurément l'un des projets les plus

destructeurs jamais inventés par l'UE : l'idéologie mondialiste qui lui sert de corset.

Pour les dirigeants de Bruxelles, la vraie question, en effet, ne porte pas tant sur le nombre de migrants – à augmenter – que sur le reste de la population – à restreindre, voire à éteindre. Car c'est là que se situe le véritable objectif de cette idéologie mondialiste, dont l'europhisme est l'un des avatars : abattre les frontières, les racines, appartenances et particularismes des peuples, pour mieux les fondre dans une vaste moule de consommateurs interchangeables. « Veiller, prévient le texte, à ce que toute personne séjournant légalement dans l'UE puisse participer et contribuer au bien-être, à la prospérité et à la cohésion des sociétés européennes »...

Pour l'UE, « l'immigration n'est pas un problème, c'est un projet », comme le résume le député européen RN Philippe Olivier (lire interview page 18). « La migration est une constante de l'histoire de l'humanité qui a façonné en profondeur la société européenne, son économie et sa culture », louange le document. Et cela tombe bien, ajoute ce dernier, puisque cette « migration restera un phénomène majeur et un défi mondial dans les années à venir. »

Pas un mot en revanche, jamais, sur les populations des États membres qui vont subir de plein fouet cette déferlante annoncée. Ou plutôt si, quelques lignes. Lesquelles – tout un symbole – sont consacrées aux promesses d'« intégration » et d'« inclusion sociale » des... « citoyens de l'UE issus de l'immigration ». La nouvelle population majoritaire de demain? **A. F.**

# Ce que dit vraiment le Pacte sur la migration

**Verbatim.** Ce document qui prévoit la submersion migratoire organisée de l'Europe, personne, ou presque, ne l'a lu. En voici les extraits les plus significatifs. Vous voilà prévenus.



PASCAL ROSSIGNOL/AFSPA

## ▶ "AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ACCUEIL"

Objectif : « améliorer les conditions d'accueil des demandeurs d'asile, y compris en ce qui concerne un accès plus rapide au marché du travail et un meilleur accès à l'éducation pour les enfants migrants. »

## ▶ "SÉCURITÉ JURIDIQUE POUR LES DEMANDEURS D'ASILE"

Pour « un processus équitable et rapide qui garantisse l'accès à la procédure d'asile, ainsi que l'égalité de traitement, la clarté et la sécurité juridique pour les demandeurs d'asile. » >>

▲ Ursula von der Leyen. Pour la présidente de la Commission, la mise en œuvre du Pacte de migration est l'un des objectifs prioritaires.

## Réduire l'immigration illégale en rendant l'immigration... légale !

« Le développement de voies légales d'accès devrait contribuer à réduire la migration irrégulière », ose le document. Explication : « Si des voies d'accès sûres à la protection sont proposées aux personnes qui en ont besoin, celles-ci ne seront plus incitées à entreprendre des voyages dangereux pour rejoindre l'Europe, et l'Union démontrera ainsi sa

solidarité avec les pays tiers qui accueillent des réfugiés ». Outre l'aspect humanitaire, l'objectif est, comme toujours, de répondre à de (pseudos) « besoins de main-d'œuvre » et « de compétences » sur le « marché du travail ». À noter que cette politique de portes grandes ouvertes, nécessitant « un budget suffisant », est à ce point assumée par l'UE que celle-ci

va jusqu'à proposer des... campagnes de pub sur ces nouvelles « possibilités de migration » : « des outils tels que la communication stratégique seront déployés davantage, afin de fournir des informations sur les possibilités de migration légale, annonce le texte (...). La Commission a également lancé une consultation publique sur les moyens d'attirer les compétences et les talents. » A. F.

## ► "EXEMPTION DES PROCÉDURES À LA FRONTIÈRE"

« Une exemption générale des procédures à la frontière lorsque les garanties nécessaires ne peuvent être assurées permettrait, entre autres mesures, d'accorder une attention particulière aux besoins des personnes les plus vulnérables ».

## ► "OBLIGATION DE PROTECTION"

« L'UE (doit) remplir ses obligations en matière de protection des personnes dans le besoin. »



## ► "PROTECTION IMMÉDIATEMENT ACCORDÉE"

« Une protection équivalente à la protection subsidiaire pourrait également être immédiatement accordée à un groupe prédéfini de personnes ».

*Manifestation pro-Turquie. Le Pacte veut renforcer l'accord UE-Turquie sur les migrants, qui nous livre au chantage d'Erdogan. ►*



SOPA IMAGES/SPA

## ► "TURQUIE : COOPÉRATION APPROFONDIE ET FINANCEMENT CONTINU"

« La déclaration UE-Turquie de 2016 est l'expression d'une coopération et d'un dialogue plus approfondis avec la Turquie, consistant notamment à aider ce pays à accueillir environ 4 millions de réfugiés. La facilité en faveur des réfugiés en Turquie continue de répondre aux besoins essentiels de millions de réfugiés, et un financement continu et durable de l'Union, sous une forme à déterminer, sera essentiel. »

## ► "SOUTIEN VITAL AUX RÉFUGIÉS"

« L'Union est résolue à maintenir sa ferme volonté d'apporter un soutien vital à des millions de réfugiés et de personnes déplacées ».

## Vers une "gouvernance globale" de l'immigration

**L**e Pacte prévoit la création d'« une gouvernance globale au niveau de l'UE pour (...) une meilleure mise en œuvre des politiques en matière d'asile et de migration ». Plus question pour les nations de prétendre décider seules ! « Bien que les États membres conservent le droit de définir les volumes d'admission de personnes venues de pays tiers pour trouver un travail, la politique migratoire commune de l'Union doit tenir compte de l'intégration de l'économie européenne

et de l'interdépendance des marchés du travail des États membres », écrit le document. Tout sera donc bientôt géré avec Bruxelles par le biais d'un « cadre européen commun » imposant aux « politiques nationales » de se montrer « cohérentes avec l'approche européenne globale ». Outre la « gestion de la migration et de l'asile » et le lancement d'un « nouveau mécanisme de solidarité », ce « cadre européen commun » visera par-dessus tout à « la

gestion intégrée (comprendre : collective) des frontières » et au bon fonctionnement d'« un espace Schengen sans contrôles aux frontières intérieures » (l'utilisation prolongée de ces contrôles faisant, inversement, courir le risque de sanctions, lire encadré page 14). Réduit à peau de chagrin, le rôle des États se limiterait donc, pour l'essentiel, à... payer. Rappel en forme d'injonction : « La solidarité implique la contribution de tous les États membres ». **A. F.**

► **“PROTECTION DES DROITS DES MIGRANTS”**

« La coopération entre l'Union et les pays partenaires dans le domaine de la gouvernance de la migration continuera d'assurer la protection des droits des migrants et des réfugiés, de lutter contre la discrimination et l'exploitation par le travail, et de faire en sorte que leurs besoins fondamentaux soient satisfaits par la fourniture de services essentiels. »

► **“INSTALLATION DÉFINITIVE AU SEIN DE L'UE : DES EFFORTS SUR UNE PLUS GRANDE ÉCHELLE”**

« La réinstallation a fait ses preuves comme moyen de protection des réfugiés les plus vulnérables. Ces dernières années ont déjà été marquées par une forte augmentation du nombre de réinstallations dans l'UE et il convient de poursuivre les efforts sur une plus grande échelle. »



► **“ENGAGEMENT DES ÉTATS À L'INSTALLATION DE MIGRANTS”**

« Afin que l'UE puisse continuer à œuvrer sans heurts à la réinstallation après 2021 et voir son rôle de chef de file mondial en la matière confirmé, la Commission invitera les États membres à prendre des engagements à partir de 2022. Cet objectif sera financé par le budget de l'UE et prévoira des voies d'accès complémentaires à la protection, telles que des programmes d'admission humanitaire et des mesures comme des programmes d'études ou de travail. »

**Mineurs isolés, l'incroyable laxisme**

« **P**rioritaires » : c'est ainsi, rappelle le document, que la Commission a qualifié « les besoins des enfants migrants, étant donné que ceux-ci sont particulièrement vulnérables. » Et qu'importe si nombre de ces “mineurs isolés” (ou “mineurs non-accompagnés”) ne sont pas mineurs, ou semblent dans la délinquance...

Le Pacte veut clairement « renforcer les garanties et les normes de protection prévues par la législation de l'UE pour les enfants migrants. »

Précision : « Les nouvelles règles garantiront que toutes les décisions concernant les enfants migrants tiendront compte avant tout de leur intérêt supérieur. »

Dans ce cadre, « les enfants devraient bénéficier d'un logement et d'une assistance adéquats, y compris une assistance juridique, tout au long des procédures de détermination de leur statut. Enfin, ils devraient également bénéficier d'un accès rapide et non discriminatoire à l'éducation et d'un accès rapide aux services d'intégration. » À noter que par le biais de ces actions en



MIRSAD - STOCK.LADBE.COM

faveur des “mineurs isolés”, le Pacte promet aussi, en douce, le... regroupement familial. En plus d'en appeler pour les « enfants » à des « alternatives efficaces à la rétention » et à ce « que la voix des autorités chargées de la protection de l'enfance soit entendue », le document propose en effet de « favoriser un regroupement familial rapide » !

Les familles concernées pourront d'autant plus profiter d'avoir un mineur “cheval de Troie” au sein de l'UE, que ces « enfants non-accompagnés et les enfants de moins de douze ans ainsi que leur famille devraient être exemptés de la procédure à la frontière, sauf, précise le document, en cas de craintes pour la sécurité. » Nous voilà rassurés. **A. F.**



KAMBER AJDIN

◀ **Migrants dans les Balkans. L'UE veut œuvrer à leur installation définitive sur son territoire.**

»

## ► "RÈGLEMENT OBLIGATOIRE POUR L'ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE"

« Nous recommandons que la directive (...) sur les normes minimales pour l'accueil des demandeurs d'asile dans les États membres soit remplacée par un règlement européen obligatoire, qui sera uniformément applicable dans tous les États membres. »

## ► "STIMULER LA MOBILITÉ INTERNATIONALE"

« Une approche renforcée et plus globale permettrait de coopérer avec les pays partenaires et contribuerait à stimuler une mobilité internationale dont bénéficieraient toutes les parties. »



► Afin de faciliter l'installation de nouveaux migrants, le Pacte propose notamment d'« assouplir le régime des visas ». Idem pour de nombreux autres contrôles administratifs, lesquels sont simplifiés ou purement et simplement supprimés.



SHOLOW - ADOBE STOCK

## ► "ASSOULIR LE RÉGIME DES VISAS"

« Les efforts supplémentaires consentis pour assouplir le régime des visas avec les pays tiers renforceront la cohérence et devraient encourager une mobilité à court terme de bonne foi, notamment des échanges d'étudiants. La mobilité à court terme pourrait compléter d'autres voies légales d'accès. »

## ► "L'IMMIGRATION AU CHEVET D'UNE EUROPE QUI DÉCLINE ET VIEILLIT"

« La collaboration avec les pays tiers en ce qui concerne les voies légales d'accès sert pleinement les intérêts de l'UE. La population de l'Europe décline et vieillit. »

## ► "CONTRIBUTION DES MIGRANTS AU MARCHÉ DU TRAVAIL DE L'UE"

« La stratégie en matière de compétences pour l'Europe (...) reconnaît la contribution

## Frontières intérieures : des sanctions en cas de contrôles prolongés !

**G**are aux pays tentés d'effectuer trop souvent ou trop longtemps des contrôles à leurs frontières ! Si ces « contrôles temporaires aux frontières intérieures » étaient jusque-là autorisés, rappelle le document, « il n'est permis de recourir à des contrôles temporaires que dans des circonstances exceptionnelles

pour répondre à des situations portant gravement atteinte à l'ordre public ou à la sécurité intérieure ». D'où cette suspicion : « plus ces contrôles durent, plus des questions se posent quant à leur caractère temporaire et à leur proportionnalité ». La double réponse apportée par le Pacte : durcissement des règles et sanctions. « En tant

que solution de dernier ressort, annonce-t-il, ces contrôles ne devraient pas se prolonger au-delà des circonstances extraordinaires elles-mêmes. Lorsque des contrôles aux frontières intérieures sont maintenus au-delà du nécessaire, la Commission envisagera plus systématiquement l'ouverture de procédures d'infraction. » **A. F.**

des migrants en séjour régulier à la réduction des déficits de compétences et au renforcement du dynamisme du marché du travail de l'Union. »

► **“LA COMPÉTENCE DES TRAVAILLEURS MIGRANTS”**

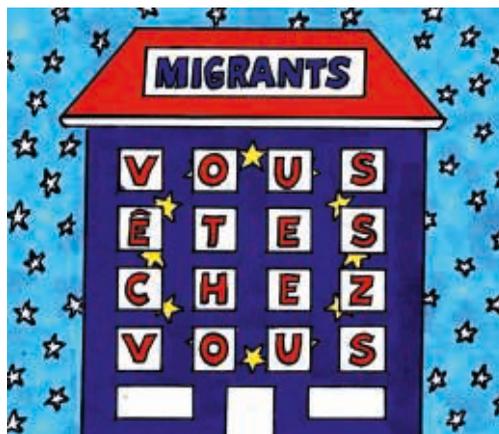
« Les travailleurs des pays tiers comblent d'importantes pénuries dans un certain nombre de professions dans les États membres (...) Dans une déclaration présentée conjointement avec la Commission, les partenaires sociaux et économiques européens ont souligné que les travailleurs migrants pouvaient contribuer aux transitions écologique et numérique en apportant au marché du travail européen les compétences dont il a besoin. »

► **“CONDITIONS D'ADMISSION PLUS INCLUSIVES”**

Pour « des conditions d'admission plus inclusives, des droits renforcés, des procédures rapides et flexibles, de meilleures possibilités de déplacement et de travail dans différents États membres, ainsi que des conditions égales entre les systèmes nationaux et celui de l'Union. »

► **“UN STATUT DE RÉSIDENT DE LONGUE DURÉE”**

- « L'objectif serait de créer un véritable statut de résident de longue durée dans l'UE, en renforçant notamment le droit des résidents de longue durée de se déplacer et de travailler dans d'autres États membres. »
- « Révision de la directive sur les résidents de longue durée, à laquelle il est actuellement trop peu recouru et qui ne prévoit pas de droit effectif à la mobilité à l'intérieur de l'UE. »



► **“CONSTRUIRE DES SOCIÉTÉS OUVERTES”**

« La réussite de l'intégration (...) fournit des exemples positifs de la manière dont l'Europe est capable de gérer les effets de la migration et de la diversité en construisant des sociétés ouvertes et résilientes. »

► **“INCLUSION SOCIALE DES FAMILLES DE MIGRANTS”**

« L'intégration des migrants et de leurs familles est donc un élément essentiel de l'action plus large de l'UE visant à promouvoir l'inclusion sociale. »

*Manifestation pro-islamisme. Le Pacte prévoit notamment des « droits renforcés » et « de meilleures possibilités de déplacement » dans les États membres. ►*



SEIGUISIPA



◀ *Scène de prières de rue. Le Pacte n'en appelle pas moins à la création d'un statut de « résident de longue durée ».*

► **“PARTICIPATION À NOTRE SOCIÉTÉ OFFERTE À TOUS”**

« Il convient à présent d'intensifier (les) efforts afin que des possibilités réelles de participation à notre économie et à notre société puissent être offertes à tous. »

»

YAGHOUBZADEH RAFAELUSIPA



◀ **Bien que liée aux Frères musulmans, l'association Femyso a été officiellement reçue par l'UE en octobre 2021. De 2014 à 2019, Bruxelles a versé pas moins de 35,6 millions d'euros à des associations islamistes.**

## ▶ **“PLEINE JOUISSANCE DES DROITS SOCIAUX EUROPÉENS”**

« Un objectif clé sera de garantir aux migrants la pleine jouissance du socle européen des droits sociaux. (...) Les actions comprendront un soutien direct aux personnes actives “sur le terrain” et couvriront l'ensemble des mesures nécessaires pour accompagner les migrants et leurs familles sur la voie d'une intégration et d'une inclusion sociale réussies. »

## ▶ **“INTÉGRATION DES MIGRANTS ET DE LEURS FAMILLES”**

« La Commission adoptera un plan d'action sur l'intégration et l'inclusion pour la période 2021-2024. L'intégration des migrants et de leurs familles en sera un aspect essentiel. Ces travaux permettront de fournir des orientations stratégiques et de définir des actions concrètes afin de favoriser l'inclusion des migrants. »

## ▶ **“DE NOUVEAUX OUTILS POUR INTÉGRER LES MIGRANTS”**

Les travaux dans le cadre du Pacte « s'appuieront sur l'ensemble des politiques et des outils pertinents dans des domaines clés tels que l'inclusion sociale, l'emploi, l'éducation, la santé, l'égalité, la culture et le sport, en explicitant la manière dont l'intégration des migrants devrait faire partie des efforts visant à atteindre les objectifs de l'UE dans chacun de ces domaines. »



## ▶ **“UN GROUPE D'EXPERT SUR LES AVIS EXPRIMÉS PAR LES MIGRANTS”**

« Pour garantir une participation active des migrants à l'élaboration des politiques migratoires de l'UE, la Commission met en place un groupe d'experts informel sur les avis exprimés par les migrants. » **A. F.**

## **Bateaux de migrants : un “devoir moral de solidarité”**

**O**bjectif du Pacte : « empêcher les voyages dangereux et les traversées irrégulières » au cours desquels « nombreux sont ceux qui ont péri en mer. » « Aider les personnes qui sont en détresse en mer est un devoir moral », précise-t-il. D'où l'injonction donnée à l'UE, aux États membres, et aux « acteurs privés » (en clair : les associations pro-migrants) d'« accroître considérablement

leurs capacités de recherche et de sauvetage maritimes en Méditerranée. » Pour ce faire, poursuit-il, « il est crucial



GIOVANNI CANCINI - STOCK.ADOBE.COM

(...) d'élaborer une approche européenne plus coordonnée, fondée sur la solidarité ». Désormais, « les spécificités des opérations de recherche et de sauvetage dans le cadre juridique de l'UE en matière de migration et d'asile doivent être reconnues ». Et ne plus « être érigées en infraction pénale. » Y compris lorsqu'un bateau d'ONG va directement chercher “ses” migrants jusque sur les côtes africaines ? **A. F.**

# Nouvelle “directive travail”, attention danger !

**Présidence française de l'UE.** Soutenu par Emmanuel Macron, le projet de “directive travail” présenté en avril par la Commission, veut faciliter l'arrivée « *de compétences et de talents* ». En clair, de nouveaux migrants...

**D**ouble objectif avoué de la Commission avec cette directive : favoriser une migration légale de travailleurs et de jeunes qualifiés pour répondre au (soi-disant) défi démographique, et pallier le manque de main-d'œuvre dans des secteurs qui seraient en tension comme la santé, la technologie, la construction ou le transport.

Assurant vouloir présenter un plan ambitieux et durable, la Commission précise toutefois qu'aucun pays membre ne sera forcé de l'appliquer. Difficile d'y croire quand on connaît les positions de la commissaire européenne aux affaires intérieures, Ylva Johansson...

Une certitude : ce projet se heurte à plusieurs écueils.

D'abord parce que les États membres ayant jusqu'à présent refusé de nouvelles initiatives de migration de travail, notamment pour les migrants indépendants ou faiblement qualifiés, la Commission, avec cette directive, devra les inciter à changer d'approche – ce qui devrait s'avérer particulièrement ardu...

## **Des chiffres officiels très en dessous de la réalité**

Ensuite parce qu'elle devra aussi convaincre les pays d'origine des migrants que le partenariat proposé recoupe bien leurs intérêts. Pas simple, là encore, lorsqu'on sait qu'environ trois millions d'entre eux arrivent déjà légalement chaque année dans l'UE, auxquels s'ajoutent 200 000 clandestins – des chiffres fournis par la Commission se situant bien en dessous de la réalité...



JOHN THYS/AP/SIPA

Autre cactus : la directive devrait de plus concerner prioritairement la Tunisie, le Maroc, l'Égypte, le Sénégal, le Nigeria, le Pakistan et le Bangladesh, or ces pays rechignent à accepter le retour de leurs nationaux privés de titre de séjour dans un pays de l'Union. Dès lors, comment imaginer qu'ils se résoudront à faciliter ces réadmissions en échange de mesures pour leurs citoyens les mieux formés ?

La Commission omet enfin de le préciser : en 2021, les plus nombreux des migrants irréguliers étaient des Syriens, suivis des Tunisiens, Marocains, Algériens et Afghans. Bref, à l'exception de la Tunisie et du Maroc, les pays concernés par cette directive ne sont pas ceux avec lesquels il faudrait traiter prioritairement !

Tout le démontre donc : sous couvert de favoriser une migration légale qualifiée, en échange d'un soi-disant meilleur contrôle de l'immigration illégale, la Commission se drape dans un accord donnant-donnant à la fois illusoire et dangereux. Avec le risque, à terme, de la voir élargir le champ d'application de sa directive. Intégrant les flux illégaux d'immigration dans les flux légaux... **T. de S.**

▲ **Emmanuel Macron.** La “directive travail” qu'il a encouragé restera comme l'une des marques de la politique immigrationniste de ses six mois à la tête du Conseil de l'UE.

# “Un crime contre notre histo

**Entretien avec Philippe Olivier.** En pointe dans le combat contre si celui-ci est appliqué, 70 millions de migrants s'installeront en Europe

**Philippe Olivier.**  
« Pour les européistes et les mondialistes, l'immigration n'est pas un problème, c'est un projet », dit-il. ▼



► **Les portes de l'Europe étant déjà grandes ouvertes à l'immigration, pourquoi l'UE tient-elle à y ajouter ce Pacte de migrations ?**

Pour deux raisons. La première, c'est que ce Pacte s'inscrit dans le sillage de précédents textes, telle la déclaration sur les migrations de peuplement de l'ONU en 2000 ou le pacte de Marrakech de 2018 sur le droit à la migration. Ces déclarations avaient vocation à s'inscrire dans notre législation. Nous y voilà. La seconde raison, c'est l'objectif idéologique sur lequel s'appuie ce Pacte.

► **Précisément, quel est-il ?**

Pour les européistes et les mondialistes, l'immigration n'est pas un problème, c'est un projet. Pour eux, l'homme économique supprime l'homme enraciné : les individus ne sont que des nomades sans attache, ayant vocation à s'installer partout. Qu'importe de submerger l'Europe avec des gens venus de la terre entière, pourvu qu'ils consomment et produisent. La finalité, c'est que le marché s'étende.

► **C'est quasiment une philosophie...**

Absolument. La logique c'est : comme le peuple ne plaît pas, on change de peuple. L'immigration est conçue comme la nouvelle humanité, l'"homme nouveau" qui va régénérer l'Europe. Cette philosophie est un crime contre l'histoire de l'Europe, notre civilisation, notre culture, et bien sûr les nations, que les mondialistes

jugent dépassées. La nôtre se situe exactement à l'inverse. Nous croyons que l'homme est un être d'affections et d'attachements à ses racines et communautés naturelles : la famille, la nation, une culture, une civilisation...

► **Si le Pacte est appliqué, pensez-vous que nous arriverons à une situation irréversible ?**

Oui, ce sera irréversible pour deux raisons. La première, je l'ai dit, parce qu'il s'agit d'une immigration de peuplement : les réfugiés que le Pacte veut attirer n'ont pas vocation à retourner chez eux, mais à s'installer partout en Europe, dans le moindre village. La seconde raison, c'est l'ampleur du phénomène : la pression démographique et la natalité sont telles dans le tiers-monde que sans frontières ni garde-fous l'équilibre démographique et la stabilité politique de nos États n'y résisteront pas. Ces arrivées massives agiront comme un cheval de Troie : plus on aura de nouveaux arrivants, plus on aura de regroupement familial, et plus on aura une poussée politique visant à ouvrir encore plus grandes les portes et accorder, partout, le droit de vote. C'est l'avenir de notre civilisation qui est en jeu.

► **À combien estimez-vous le nombre de migrants venant s'installer en Europe au cours des prochaines années à la faveur de ce Pacte ?**

Ce nombre se situe à hauteur de 70 millions. Et ce n'est pas une estimation : c'est le résultat d'une étude sur la volonté de migrer en Europe réalisée en 2016 par le très sérieux institut américain Gallup. Selon cette étude, et en excluant les volontés de migrations intra-européennes, il y a en effet

# re et notre civilisation”

Le Pacte de migration, le député européen RN prévient : au cours des prochaines années. Avec la bénédiction de l'UE...

70 millions de candidats à la migration vers l'Europe. Je rappelle aussi qu'en 2019 Jean-Paul Delevoye, ancien ministre de Jacques Chirac nommé haut-commissaire aux retraites par Emmanuel Macron, avait lui-même estimé à 50 millions le nombre de migrants nécessaires à l'UE pour pallier son "vieillessement"...

## ► Comment expliquez-vous qu'un tel appel d'air auquel s'opposent les peuples, notamment les Français (*lire page 21*), soit l'objet d'aussi peu de débats ?

Parce que rares sont ceux à assumer leurs positions. La plupart du temps, tout est fait pour "invisibiliser" les migrations. D'abord en dissimulant les flux : c'est ainsi, comme le prévoit le Pacte, que pour faire disparaître l'immigration illégale, on la rend légale (*lire page 11*). Ensuite en cachant la vérité aux peuples : on n'essaie pas de savoir ce qu'ils pensent. Aucune étude, aucune concertation : circulez, il n'y a rien à voir ! Enfin, on "invisibilise" les coûts, en ne mesurant pas les conséquences d'une telle déferlante. Objectif : faire passer ce Pacte de manière pratiquement clandestine.

## ► Emmanuel Macron, à la tête du Conseil de l'Europe, s'est fait d'ailleurs très discret sur le sujet...

Lors de son discours du 19 janvier devant le Parlement européen, il s'est montré effectivement extrêmement prudent, en esquivant au maximum la question. Lorsque Jordan Bardella l'a placé devant ses responsabilités, il a botté en touche de manière méprisante. Ce Pacte n'en a pas moins figuré au cœur des décisions politiques de la Présidence française de l'UE. Même si Emmanuel Macron ne le dit pas, il a fait avancer le Pacte.

## Mini-Bio

1961

*Naissance à Juvisy-sur-Orge (Essonne)*

1999-2017

*Directeur juridique*

1992-2004

*Conseiller régional d'Île-de-France*

2018

*Membre du Bureau national du RN*

2019

*Député européen*

2020

*Lancement de l'opération "Save-Europe" contre le Pacte de migration*

## ► La Présidence française de l'UE a donc eu la même philosophie que le Pacte ?

Tout à fait. Ce Pacte est notamment fondé sur la relocalisation obligatoire et le regroupement familial élargi, que la France a commencé à mettre en œuvre de manière spontanée. La vérité c'est qu'Emmanuel Macron est habité par la même idéologie européiste, la même vision mercantile de l'homme qui sous-tend cette logique migratoire. Il est, du reste, loin d'être le seul. Qui sait, par exemple, que Brice Hortefeux ou François-Xavier Bellamy se sont prononcés en faveur du Pacte ?

## ► Il est beaucoup fait appel aux ONG dans le cadre du Pacte. D'après vous, pourquoi ?

Pour une raison simple : les ONG partagent cette vision mondialiste. Ce sont le plus souvent des organisations-miroirs de l'UE. Non seulement celles-ci sont largement subventionnées par Bruxelles, mais elles sont dans la plupart des cas dirigées, non pas par des Mère Theresa, mais par des activistes de gauche ou d'extrême-gauche. Ainsi de Benoît Hamon, qui est aujourd'hui le directeur général de l'ONG pro-migrants Singa...

## ► Quelles réponses apporter à ce Pacte ?

La première, c'est d'en parler, de révéler aux populations ce qui se trame derrière leur dos. D'où, notamment, notre opération "Save-Europe" menée avec d'autres députés européens (*lire page 22*). Et puis, surtout, il faut se mobiliser ! L'action première d'un citoyen, c'est le vote ; j'invite donc tous les Européens à se mobiliser à chaque scrutin contre de tels projets orchestrant la submersion migratoire de nos pays. L'avenir de l'Europe est entre les mains des Européens. Mais il faut faire vite : le temps nous est compté !

**PROPOS RECEUILLIS PAR A. F.**

# Changer de cap, pour changer d'Europe

**Asile : les propositions du Groupe ID.** Réformer intégralement la politique de l'UE en matière d'asile, c'est possible ! La preuve par le “modèle” australien. Ses deux leviers : fermeté totale aux frontières et négociation d'accords avec les pays du Sud.



▲ Parlement européen de Strasbourg. Les députés de la Délégation française du groupe ID y bataillent contre l'adoption du Pacte de migration. (photo : ISOPIX/SIPA)

**A**ceux qui douteraient de l'efficacité d'une "autre politique" en matière d'asile, rappelons, d'abord, la formidable réussite de l'Australie.

Confronté au début des années 2000 à une hausse sans précédent de son immigration clandestine venue par la mer – 161 cas en 2008, 20 000 en 2013 ! –, le Premier ministre Tony Abbot (2013-2015) décide d'appliquer une politique de "tolérance zéro" via l'opération "Frontières souveraines" (*Sovereign borders*). « Des centaines, voire des milliers d'Africains se noient en tentant d'arriver en Europe... (La) seule façon d'arrêter les morts est en fait d'arrêter les bateaux », explique-t-il.

Afin de dissuader concrètement les candidats à la traversée, de vastes campagnes d'information sont déployées dans les pays de départ. « No Way » (« pas question » ou « aucune chance ») préviennent les affiches. S'y ajoutent des ordres d'interception et de refoulement systématique des navires transportant des clandestins. Mais aussi des accords avec des pays voisins, spécifiant que les demandes d'asile seront désormais traitées sur place et non plus sur le sol australien.

### Les demandes d'asiles traitées hors de l'UE

Le succès sera total : en novembre 2013, seuls 207 clandestins accostent en Australie, contre 2 629 un an plus tôt – plus de dix fois moins ! En 2014, aucun clandestin ne débarquera dans le pays. Cette même

## Sondage exclusif : ce que pensent les Français

**L**e Groupe Identité & Démocratie a fait réaliser en décembre 2021 un vaste sondage par l'institut Insa, l'un des plus importants instituts de sondage allemand, partenaire, notamment, de *Bild*, le premier quotidien du pays. Objet de cette étude : l'opinion des habitants de dix pays européens sur les questions migratoires (Allemagne, Autriche, Espagne, Flandre, France, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Pologne et Suède). Voici les résultats, on ne peut plus clairs, recueillis auprès des Français :

- **71,6%** ne veulent pas faire venir les réfugiés

en Europe, mais les aider au plus près de leurs pays d'origine.

- **67%** pensent que leur avis sur l'immigration est ignoré.
- **58,8%** pensent que l'Europe ne peut pas accueillir 70 millions de migrants.
- **58%** souhaitent arrêter l'arrivée de main d'œuvre non qualifiée.
- **53,7%** souhaitent que l'UE aide financièrement les pays qui subissent des entrées illégales à construire des murs et des barrières.
- **52%** pensent que l'immigration menace notre système social.

## Verbatim

*« La solution au problème migratoire ? Ne les laissez pas entrer. Et ceux qui sont déjà là, renvoyez-les chez eux. »*

**Viktor Orban**

année, et la suivante, ne sera dénombré aucun noyé dans les eaux australiennes...

Appliquée à l'UE, cette politique du « No Way » devra être mise en place en étroite coopération avec l'ensemble des pays européens régis par les règles de libre-circulation de l'espace Schengen (sur lesquelles il conviendrait, par ailleurs, de revenir, lire encadré ci-dessous).

Comme en Australie, encore, cette politique devra être couplée à des accords >>

## Jean-Paul Garraud : "retrouver la souveraineté des États en matière migratoire"

**I**l faut évidemment d'urgence décréter l'arrêt immédiat des négociations sur le Pacte européen sur la migration et l'asile, qui va accélérer encore la marche inexorable de l'UE vers l'immigration de peuplement. Mais en finir avec ce Pacte inique ne suffit pas. Cet arrêt des négociations doit

s'accompagner d'un retour total de la souveraineté des États sur les questions migratoires : c'est aux pays et aux peuples, et à eux seuls, de décider qui doit, ou ne doit pas, rentrer sur son territoire. Alors que la Commission et le Parlement refusent de les écouter, il convient ainsi, au contraire,

de soutenir les douze pays membres de l'Union européenne, comme la Pologne, la Hongrie, la Roumanie ou la Lituanie, qui réclament des moyens pour les aider à sécuriser leurs frontières, qui sont aussi les frontières extérieures de l'Union. Douze États sur vingt-sept, soit près de la moitié !

## ■ Social, insécurité : deux chiffres tabous

# 30 000

Le coût annuel d'un demandeur d'asile en France est de 30 000 euros. Soit 2 milliards d'euros par an au total (chiffre 2013 ; source *Le Monde*, 13 avril 2015). Auxquels s'ajoute notamment 1,3 milliard de l'AME (Aide médicale d'État, réservée aux clandestins).

# 7,3

Le taux moyen de criminalité des demandeurs d'asile est 7,3 fois plus élevé que celui des Allemands, selon un rapport de l'Office fédéral de police criminelle de ce pays (24 avril 2017). Il est même 15,2 fois supérieur pour les agressions sexuelles et viols. La question de l'insécurité est l'une des grandes oubliées du Pacte de migration. Les auteurs d'actes délictueux devront être expulsés.

» avec des pays du bassin méditerranéen, à l'instar de Camberra avec ses voisins. En échange d'un partenariat économique assorti d'aides au développement, ces pays devront s'engager à créer des centres d'accueil sous contrôle des pays européens. C'est dans ces centres, et uniquement ici, que seront traitées les demandes d'asile en provenance de pays limitrophes.

Si la demande est acceptée, en raison de preuves d'une persécution grave mettant sa vie en danger (ce qui est le cas des Ukrainiens), l'individu obtiendra le statut de réfugié, lui permettant de demeurer

dans le pays d'accueil, voire, d'être accepté temporairement en Europe.

Toujours dans le cadre de ces accords, les aides au développement aux pays d'émigration seront conditionnées à la réintégration de leurs ressortissants clandestins. De manière générale, les fonds dépensés pour les migrants devront être prioritairement utilisés avec l'objectif constant de créer les conditions leur permettant de rester dans leurs pays d'origine. Afin de marquer la détermination des peuples à protéger leurs frontières, des référendums devraient être organisés dans les pays de l'UE. **A. F.**

## Opération "Save Europe" : la grande mobilisation

**P**eu après la publication, par l'UE, de son projet de Pacte, Philippe Olivier, député européen membre de la Délégation française du Groupe ID (*lire interview page 18*) a pris l'initiative, en décembre 2020, de lancer l'opération « Save Europe-Stop Pacte migrations ». À ses côtés, plusieurs parlementaires d'autres pays. Objectif : informer les populations européennes sur le texte, alerter sur ses conséquences et imposer un débat sur la question. Un site internet est lancé. Plusieurs événements, conférences et manifestations au fort retentissement sont

organisés. De nombreux documents, dont un triptyque intitulé « Pacte pour les migrations = 70 millions de migrants en Europe » dénonçant « les 3 dangers » du texte (« Encourager l'immigration », « Décourager les expulsions de migrants illégaux » et « Installer l'immigration »), seront distribués à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires. Alertant notamment sur la « poursuite de la progression de l'islam radical en Europe et la propagation du



terrorisme », une pétition en ligne recueillera des centaines de milliers de signatures. Les petits bracelets blancs siglés « Save Europe » s'arrachent. Devant l'ampleur de la mobilisation, et malgré l'omerta mise en place par l'UE autour de ce Pacte, les médias finiront par briser le mur du silence. Rien que pour la France, la totalité des chaînes d'info, mais aussi *TF1*, *France 2*, *Le Figaro*, *L'Express* et bien d'autres aborderont enfin, et à plusieurs reprises, ce sujet tabou. L'opération est un succès. Et si, depuis, la plupart de ceux-ci détournent à nouveau les yeux, la mobilisation, elle, n'a jamais cessée. Et ne cessera pas. **A. F.**



# VU

# D'EUROPE

**L'ÉMISSION DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE  
RASSEMBLEMENT NATIONAL DU GROUPE ID**

À retrouver tous les 15 jours sur les réseaux sociaux de vos députés français  
au Parlement européen et de la Délégation française du Groupe ID

[ID-FRANCE.EU](http://ID-FRANCE.EU)



**IDENTITÉ  
ET DÉMOCRATIE**





IDENTITÉ  
ET DÉMOCRATIE



# CAHIERS THÉMATIQUES



**À TÉLÉCHARGER SUR [ID-FRANCE.EU](https://www.id-france.eu)**

Ces cahiers sont réalisés par la **Délégation française du Groupe ID**

**POUR RECEVOIR UN EXEMPLAIRE GRACIEUSEMENT**  
veuillez envoyer par e-mail ou par courrier postal votre demande à

Groupe ID - Laurent HUSSER  
ATR 07K066 - Rue Wiertz, 60  
1047 Bruxelles - Belgique  
[laurent.husser@europarl.europa.eu](mailto:laurent.husser@europarl.europa.eu)